

1 Dispositions générales

Les présentes «Conditions de l'offre Options Security» s'appliquent aux services Internet Security, Identity Security et Secure Internet Traffic (ci-après dénommés «service» ou «services») de Swisscom (Suisse) SA (ci-après dénommée «Swisscom»). Elles s'appliquent en complément des dispositions contractuelles déjà convenues entre le client et Swisscom, notamment des «Conditions générales de Swisscom pour les clients commerciaux» («CG»), disponibles sur www.swisscom.ch/b2b-legal.

2 Prestations de Swisscom

2.1 Généralités

Les services peuvent être souscrits individuellement et combinés à volonté.

2.2 Étendue des prestations d'Internet Security

Le service Internet Security est proposé sous forme d'abonnement qui permet de protéger jusqu'à dix appareils (voir <https://www.swisscom.ch/pme-secure>).

Les filtres côté réseau, par exemple les filtres antispam et antivirus pour les e-mails, relèvent de la responsabilité du fournisseur d'accès à Internet ou du prestataire de services de courrier électronique.

Internet Security inclut les fonctionnalités suivantes pour Windows:

- Internet Security protège, grâce à son propre pare-feu ou en association avec les fonctions de pare-feu mises à disposition par le système d'exploitation Windows, contre les attaques provenant d'Internet, par lesquelles des personnes non autorisées tentent d'accéder aux données et/ou aux programmes du client.
- Internet Security protège contre les programmes malveillants tels que les virus, les logiciels espions, les vers, les chevaux de Troie et les rootkits, avec lesquels des personnes non autorisées tentent d'endommager ou d'utiliser de manière abusive des données et/ou des programmes du client.

«Conditions de l'offre Options Security»

pour les clients commerciaux

- Internet Security permet de restreindre l'accès des utilisateurs individuels à Internet en bloquant certains sites Web par un mot de passe ou un profil, en établissant des listes blanches et noires pour autoriser ou bloquer individuellement des sites Web et en saisissant des heures de navigation autorisées.

Internet Security inclut les fonctionnalités suivantes pour Mac:

- Internet Security protège contre les virus, les vers et autres programmes malveillants.
- Internet Security supprime les logiciels qui ont été installés sur l'ordinateur du client à son insu.
- Internet Security permet de restreindre l'accès des utilisateurs individuels à Internet en bloquant certains sites Web par un mot de passe ou un profil, en établissant des listes blanches et noires pour autoriser ou bloquer individuellement des sites Web et en saisissant des heures de navigation autorisées.

Internet Security inclut les fonctionnalités suivantes pour Android (smartphone et tablette):

- Internet Security protège contre les virus, les vers et autres programmes malveillants.
- Internet Security identifie les sites Internet non sécurisés.
- Internet Security permet de restreindre l'accès des utilisateurs individuels aux sites Internet indésirables à l'aide de la protection du navigateur. De plus, des programmes (applications) peuvent être bloqués à l'aide d'un contrôle d'application programmable.
- Internet Security offre une protection antivol complète et permet le blocage ou la réinitialisation à distance de l'appareil Android, ainsi que l'émission d'une alarme sonore sur l'appareil volé ou perdu.

Internet Security inclut les fonctionnalités suivantes pour iOS (iPhone et iPad):

- Internet Security identifie les sites Internet non sécurisés et protège les opérations bancaires et les achats en ligne.
- Internet Security permet de restreindre l'accès des utilisateurs individuels à Internet en

bloquant certains sites Web par un mot de passe ou un profil, en établissant des listes blanches et noires pour autoriser ou bloquer individuellement des sites Web et en saisissant des heures de navigation autorisées.

Une licence Internet Security peut être utilisée à tout moment pour un autre appareil.

Un aperçu actualisé et des détails sur les différentes fonctionnalités sont disponibles sur <https://www.swisscom.ch/pme-secure>.

2.3 Étendue des prestations Identity Security

Identity Security protège contre le vol de données et sécurise l'identité numérique contre la cybercriminalité.

- Un maximum de 10 adresses e-mail peuvent être surveillées en termes d'activités suspectes.
- Les données personnelles associées aux adresses e-mail (par exemple, adresse e-mail, noms des utilisateurs, mots de passe, numéros d'identification, numéros de carte de crédit) sont surveillées en permanence.
- En cas de vol de données ou d'utilisation abusive des données associées à l'adresse e-mail, le client est alerté de manière proactive et reçoit immédiatement des instructions pour limiter les dommages.
- Un gestionnaire de mots de passe stocke les mots de passe en toute sécurité dans un coffre-fort, avec une fonction de synchronisation pour tous les appareils.
- Le gestionnaire de mots de passe aide également à créer des mots de passe forts. Désormais, un seul mot de passe principal est nécessaire.

Une licence Identity Security peut être utilisée à tout moment pour une adresse e-mail ou un numéro de carte de crédit différent en supprimant une adresse e-mail ou un numéro de carte de crédit existant dans l'application.

2.4 Étendue des prestations de Secure Internet Traffic

Secure Internet Traffic permet au Client d'utiliser une solution de sécurité basée sur un logiciel de la société Zscaler Inc. (dont le siège social est situé en

«Conditions de l'offre Options Security»

pour les clients commerciaux

Californie, aux États-Unis; ci-après dénommée «Zscaler»). Le client acquiert une licence pour chaque terminal à protéger et installe l'application correspondante sur les terminaux. Ce service est fourni sous la forme d'une solution cloud dans la route standard du trafic Internet et analyse le trafic Internet entrant et sortant (contenus) de l'utilisateur en fonction de différents types de menaces. Le trafic Internet de l'utilisateur, crypté en https, est également décrypté à cette fin dans la solution cloud de Zscaler, puis à nouveau crypté après analyse. Plusieurs techniques de sécurité sont utilisées afin de détecter les menaces et d'y faire face.

Une licence Secure Internet Traffic peut être utilisée à tout moment pour un autre utilisateur. La gestion des licences est effectuée par le client lui-même via My Swisscom Business.

2.5 Étendue des prestations Mail Security

Mail Security filtre les e-mails entrants et sortants du client, le protégeant ainsi contre un grand nombre de menaces. En plus de détecter les courriers indésirables et les virus, Advanced Threat Protection (ATP) peut protéger contre les menaces ciblées et hautement complexes, telles que les rançongiciels, les attaques combinées et ciblées et les attaques de phishing. ATP emploie le Sandboxing, des moteurs d'analyse approfondis innovants, l'URL Rewriting et l'URL Scanning afin de détecter les e-mails dangereux. Si des attaques sont détectées, l'utilisateur est averti en temps réel.

Une combinaison de méthodes techniques, de moteurs d'analyse basés sur la signature et de méthodes heuristiques est appliquée pour détecter ces menaces.

Grâce à Mail Security, toutes les adresses e-mail d'un domaine à nommer lors de la commande sont automatiquement protégées. Il n'est pas possible de protéger des adresses e-mail individuelles d'un domaine. Il n'est pas non plus possible d'exclure des adresses e-mail individuelles de la protection.

2.6 Mises à jour (updates)

Internet Security met à jour, automatiquement et en permanence, les éléments du service nécessaires à la

détection des virus et autres programmes malveillants afin d'adapter les fonctionnalités de protection aux menaces connues, avec un minimum de limitations de l'utilisation des services en ligne.

Identity Security nécessite des mises à jour de l'application. Celles-ci s'effectuent indépendamment de la détection de données privées divulguées ou volées et de l'envoi d'alertes.

Secure Internet Traffic nécessite également des mises à jour de l'application. L'application cloud, qui assure la vérification des données, est mise à jour en permanence, automatiquement et sans limitation de fonctionnalité.

Mail Security ne requiert pas l'installation d'une application par le client. L'application dans le cloud, qui assure la vérification des données, est mise à jour en permanence, automatiquement et sans que sa fonctionnalité soit restreinte.

Les nouvelles versions du logiciel concerné sont mises gratuitement à la disposition du client.

2.7 Enregistrement des dérangements et assistance

En cas de dérangement des fonctionnalités de base des services, le Helpdesk de Swisscom se tient à la disposition du client pour une assistance gratuite.

En cas de problèmes avec les terminaux et l'infrastructure privée, des unités d'assistance payantes sont disponibles.

3 Prestations et obligations du client

3.1 Conditions générales d'utilisation

Internet Security & Identity Security

L'abonnement au(x) service(s) requiert un abonnement de téléphonie fixe ou mobile auprès de Swisscom et un accès activé à My Swisscom Business.

Secure Internet Traffic & Mail Security

L'abonnement au(x) service(s) requiert un abonnement «inOne PME office» auprès de Swisscom et un accès activé à My Swisscom Business.

«Conditions de l'offre Options Security»

pour les clients commerciaux

3.2 Configuration système requise et mises à jour

L'utilisation du logiciel sur un terminal suppose que celui-ci réponde aux exigences du système. Un aperçu constamment mis à jour des exigences du système est publié sur le portail Swisscom (<http://swisscom.ch/pme-secure>).

Pour pouvoir utiliser l'ensemble des prestations de chaque service, le client doit installer toutes les mises à jour pendant toute la durée de l'abonnement, utiliser la version la plus récente du logiciel, utiliser un système d'exploitation répondant aux exigences actuelles du système et le tenir à jour en permanence.

Le client est libre de choisir le moment de l'installation d'une nouvelle version du logiciel – sous réserve des conséquences sur l'étendue des prestations. Une nouvelle version du logiciel peut impliquer une modification de la configuration requise. Le client s'engage à s'informer périodiquement sur les exigences du système.

3.3 Téléchargement du logiciel

L'utilisation des services nécessite parfois l'installation d'un logiciel de la société F-Secure (Internet Security) ou Zscaler (Secure Internet Traffic).

Lors de l'activation du logiciel, le client conclut directement avec le fabricant de logiciels respectif un contrat de licence qui règle avant tout les questions techniques liées à l'utilisation du logiciel ainsi que le traitement des données par le fabricant de logiciels concerné.

Le client est responsable, le cas échéant, du téléchargement du logiciel ainsi que des composants matériels et logiciels et des configurations informatiques nécessaires.

3.4 Conséquences sur d'autres services

Le client accepte que certains services en ligne ne puissent pas être utilisés ou que leur utilisation soit limitée en conséquence de l'utilisation des services et de leurs paramètres de sécurité.

4 Prix / facturation

4.1 Prix

Les prix et redevances de Swisscom actuellement en vigueur et publiés sur <https://www.swisscom.ch/pme-securite> ou bien sur la page produit de l'abonnement de téléphonie fixe ou mobile souscrit font foi.

Les prestations listées ici sont facturées au prorata temporis. Pour Mail Security, les adresses e-mail qui vont au-delà du pack de base font exception. Elles sont toujours facturées pour un mois entier. Le jour de référence est le 27 du mois. Au cours d'un mois, pour un domaine, c'est le jour de référence comprenant le plus grand nombre d'adresses e-mail qui est facturé.

4.2 Facturation

Tous les services décrits ici sont facturés mensuellement sur la facture Swisscom du client.

Sous réserve d'accords différents, l'obligation de paiement commence à l'activation du service dans My Swisscom Business ou dans d'autres systèmes de commande de Swisscom.

4.3 Retard de paiement

Si, à la date d'échéance, le client n'a ni payé la facture ni formulé de contestation écrite et motivée à ce sujet, il est automatiquement considéré comme étant en défaut. En plus d'autres conséquences de retard définies contractuellement et par la loi, Swisscom peut, dans la mesure où la loi le permet, interrompre la fourniture de toutes les prestations de services, prendre d'autres mesures pour éviter un dommage croissant et/ou résilier le contrat sans délai ni indemnité.

5 Propriété intellectuelle

Pendant la durée du contrat, le client dispose du droit incessible et non exclusif d'utiliser le(s) service(s) souscrit(s). Tous les droits de propriété intellectuelle de Swisscom ou de tiers autorisés, existants ou créés lors de l'exécution du contrat, restent la propriété de Swisscom ou de ces tiers autorisés. Si le client viole les droits de propriété intellectuelle de tiers et que ceux-ci se retournent

«Conditions de l'offre Options Security»

pour les clients commerciaux

contre Swisscom, le client est tenu de dédommager Swisscom.

6 Conditions de licence des fabricants de logiciels; Collecte, traitement et stockage des données

6.1 Conditions de licence des fabricants de logiciels

Dans le cadre des services décrits, la prestation de Swisscom consiste principalement à accorder le droit d'utiliser les prestations des fabricants des logiciels utilisés selon leurs conditions. Swisscom garantit qu'elle est autorisée à concéder les droits convenus par contrat au client et que la prestation des fabricants de logiciels respectifs et les fonctions qu'elle contient seront disponibles pendant la durée du contrat conformément aux spécifications du fabricant de logiciels respectif. Swisscom fera corriger par le fabricant de logiciels, et ce dans un délai raisonnable, les éventuels défauts signalés par le client immédiatement après leur découverte. En cas d'échec, le client peut, après l'expiration d'un délai supplémentaire et en cas de défauts mineurs, exiger de Swisscom une réduction de prix appropriée ou, en cas de défauts majeurs, résilier le contrat de manière extraordinaire (ex-nunc) et, en cas de prestations payées d'avance, exiger un remboursement au prorata. Le client n'a pas d'autres droits.

Dans le cadre des conditions de licence respectives du fabricant de logiciels, les documents complémentaires désignés par ce dernier s'appliquent. Le client accepte ces derniers directement vis-à-vis du fabricant de logiciels respectif.

Les éventuelles transmissions de données entre le client et le fabricant de logiciels basées sur l'utilisation de son logiciel/de sa prestation ne font pas partie de cet accord et Swisscom décline toute responsabilité à cet égard. Le fabricant de logiciels respectif n'est pas un sous-traitant ou un auxiliaire de Swisscom en ce qui concerne ces transmissions de données. Les règles de protection des données du fabricant à cet égard s'appliquent, lesquelles sont

mentionnées dans le CLUF ou dans d'autres documents d'accompagnement (énumérés ci-dessous). Il incombe exclusivement au client d'évaluer la légitimité et l'adéquation de ces transferts de données à ses propres fins et, le cas échéant, de les limiter par des mesures techniques ou des réglages dans le produit. Cette disposition s'applique également dans tout cas d'assistance avec le soutien de Swisscom, dans lequel Swisscom peut mettre les données du client à la disposition du fabricant de logiciels pour le compte du client.

6.2 Internet Security et Identity Security

Dans le cadre de la licence, le CLUF de F-Secure (<https://www.f-secure.com/de/legal/terms>), que le client accepte directement vis-à-vis de F-Secure, s'appliquent également.

Pour savoir comment F-Secure traite les données, consultez la «Politique de confidentialité de F-Secure Internet Security» (<https://www.f-secure.com/fr/legal/privacy/consumer/total>) pour Internet Security ou la «Politique de confidentialité de F-Secure ID Protection» (<https://www.f-secure.com/fr/legal/privacy/consumer/id-protection>) pour Identity Protection.

6.3 Secure Internet Traffic

Dans le cadre de la licence, le CLUF de zScaler (<https://www.zscaler.com/legal/end-user-subscription-agreement>), que le client accepte directement vis-à-vis de F-Secure, s'appliquent également.

Dans le cadre du présent service, la prestation de Swisscom consiste principalement à accorder le droit d'utiliser les prestations de Zscaler. Swisscom garantit qu'elle est autorisée à concéder les droits convenus par contrat au client et que la prestation de Zscaler et les fonctions qu'elle contient seront disponibles pendant la durée du contrat conformément aux spécifications de Zscaler. Swisscom fera corriger par Zscaler, et ce dans un délai raisonnable, les éventuels défauts signalés par le client immédiatement après leur découverte. En cas d'échec, le client peut, après l'expiration d'un délai supplémentaire et en cas de défauts mineurs, exiger de Swisscom une réduction de prix appropriée ou, en cas de défauts majeurs, résilier le contrat de manière extraordinaire (ex nunc) et, en cas de prestations payées d'avance, exiger un

«Conditions de l'offre Options Security»

pour les clients commerciaux

remboursement au prorata. Le client n'a pas d'autres droits.

Les éventuelles transmissions de données entre le client et Zscaler basées sur l'utilisation des prestations de Zscaler ne font pas partie de cet accord et Swisscom décline toute responsabilité à cet égard. La politique de confidentialité de Zscaler s'applique et est mentionnée dans le CLUF, dans d'autres documents d'accompagnement ou sur le site Internet de Zscaler (<https://www.zscaler.com/privacy/overview>). Il incombe au client d'évaluer la légitimité et l'adéquation de ces transferts de données à ses propres fins et, le cas échéant, de les limiter par des mesures techniques ou des réglages dans le produit.

En outre, le client reconnaît que, lorsqu'il utilisera Secure Internet Traffic, le traitement de son trafic de données sur Internet (en particulier, le décryptage, l'analyse du contenu, le recryptage et la retransmission ou la suppression du trafic de données) sera effectué à l'étranger par ZScaler, qui n'est pas soumise au secret des télécommunications. Le client renonce donc volontairement au secret des télécommunications dans le cadre de l'utilisation de Secure Internet Traffic, et il lui incombe d'en informer préalablement et de manière appropriée tous les utilisateurs auxquels il permet d'accéder à la prestation.

6.4 Mail Security

Le service Mail Security est fourni dans des centres de données géo-redondants en Suisse, en coopération avec un partenaire technologique basé en Allemagne (dans l'UE/EEE).

Stockage physique des données: Les données de journal du service Mail Security sont situées dans des centres de données en Suisse. Les e-mails entrants et sortants ne sont stockés temporairement sur la plate-forme Mail Security que jusqu'à ce qu'ils puissent être remis au serveur mail correspondant, ils seront ensuite supprimés. Les données de journal résultant de l'activité de filtrage des e-mails sont stockées pendant douze mois, puis automatiquement supprimées.

Le traitement automatique des données comprend les métadonnées de la transmission des messages (adresse e-mail de l'expéditeur et du destinataire, objet de l'e-mail, date/heure de réception et de

livraison de l'e-mail, adresses IP des serveurs impliqués dans la communication, code d'erreur SMTP et texte d'erreur SMTP), le contenu des e-mails et la classification de l'e-mail (clean, courrier indésirable, virus, infomail). Le traitement des données est effectué sur le propre hardware qui se trouve dans les centres de calcul de Swisscom (colocation). Les autres données (en-tête du courrier, expéditeur, destinataire, objet, date, contenu textuel) ne seront pas transmises à des tiers. Outre le contractant et les représentants désignés du client, aucun tiers n'a accès aux données. Lors de l'utilisation d'Advanced Threat Protection (Sandbox), le client accepte le transfert des données à analyser vers l'infrastructure du fabricant de l'application basé dans l'EEE.

En cas de besoin d'assistance, le 3rd Level Support du fabricant de l'application a accès aux données d'application depuis l'étranger. L'accès est activé par Swisscom de manière sélective et validé dans un but spécifique (cas d'assistance et de release). L'accès est exclusivement destiné à l'exécution du contrat. Pour la détection de courriers indésirables et de logiciels malveillants, le service Mail Security échange les métadonnées et les données de contenu des e-mails avec le système central du fabricant de l'application basé à l'étranger. En utilisant le service, le client accepte ce traitement.

Pour analyser les problèmes, Swisscom peut avoir besoin d'obtenir un aperçu des fichiers journaux du client. Si Swisscom n'est pas en mesure de résoudre le problème elle-même, elle est en droit de mettre les données de service nécessaires du client à la disposition du fabricant de l'application basé à l'étranger (via un canal crypté) pour analyser le problème.

7 Garantie

Swisscom et le fabricant de logiciels assurent la sécurité selon l'état actuel de la technique et dans le cadre de l'étendue des prestations (voir points 2.2 à 2.5) du service acheté ou en fonction du système d'exploitation.

Swisscom s'efforce de maintenir une disponibilité élevée de ses services. En complément des dispositions contractuelles convenues entre Swisscom et le client, **Swisscom ne garantit toutefois pas que les différentes fonctions de**

«Conditions de l'offre Options Security»

pour les clients commerciaux

protection (voir points 2.2 à 2.5) assurent une protection absolue. En particulier, Swisscom ne garantit pas que les services détecteront ou empêcheront tout événement dommageable.

En outre, Swisscom ne saurait garantir

- le fonctionnement ininterrompu et sans perturbation, la qualité et la disponibilité à tout moment des services et de leurs différentes fonctionnalités;
- le bon fonctionnement des services sur tous les terminaux et en combinaison avec tous les systèmes d'exploitation ou composants matériels et logiciels;
- qu'aucune attaque, qu'aucun accès de tiers ou qu'aucun programme malveillant n'interférera avec l'utilisation d'autres services ou ne portera autrement préjudice au client;
- le fonctionnement des services sur des appareils qui n'ont pas été achetés chez Swisscom ou qui ne figurent pas sur la liste des appareils pris en charge.

8 Responsabilité

Swisscom décline toute responsabilité

- si, malgré l'installation et la mise à jour du logiciel sur l'appareil protégé, le client subit des dommages ou des sites Internet indésirables sont accessibles;
- si Identity Security ne détecte pas un événement dommageable et qu'il en résulte un dommage.
- si Mail Security ne détecte pas un événement dommageable et qu'il en résulte un dommage.

Swisscom décline toute responsabilité – par exemple quant aux dommages revêtant la forme de perte de données, de perte de mots de passe, de manque à gagner ou de dommages consécutifs – dans les limites autorisées par la loi.

Elle n'est pas non plus responsable des dommages résultant d'une utilisation de ses services contraire à la loi ou au contrat.

Swisscom ne peut être tenue responsable si la fourniture de la prestation est totalement ou partiellement restreinte ou impossible pour cause de force majeure. Sont notamment considérées comme des cas de force majeure les pannes d'électricité et

l'apparition de logiciels nuisibles (par exemple, attaque de virus).

9 Durée et résiliation; promotions

9.1 Durée et résiliation

Les services peuvent être résiliés par chacune des parties à tout moment. Il n'y a pas de durée minimale de contrat pour les produits Security décrits ici.

Si l'abonnement au réseau fixe ou mobile (point 3.1) en vigueur au moment de la souscription du service est résilié, les services souscrits conformément aux présentes conditions de l'offre sont également résiliés explicitement, conformément à ce point, sans autre formalité et à la même date.

9.2 Promotions

Une promotion ne peut être utilisée qu'une seule fois par le client pour le service concerné. Le service devient automatiquement payant à la fin de la promotion. La résiliation du service à la fin de la promotion ne permet pas au client de bénéficier d'une autre promotion gratuite. Il en va de même si le client se réabonne ultérieurement au service.

10 Modifications

Swisscom se réserve le droit d'adapter à tout moment les prix, les services ou les conditions de l'offre. Swisscom informe le client de manière appropriée des modifications qui le désavantagent.

Si l'augmentation des prix de Swisscom entraîne pour le client une charge globale plus élevée ou si la modification d'un service utilisé par le client ou des conditions de l'offre représente pour celui-ci un désavantage important, ce dernier peut résilier le service concerné de manière anticipée et sans conséquences financières jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la modification. À défaut, il accepte les modifications. Les ajustements de prix résultant de la modification des taux de taxation (par exemple, l'augmentation de la TVA) et les augmentations de prix des fournisseurs tiers (en particulier pour les services à valeur ajoutée) ne sont pas considérés comme des augmentations de prix et ne donnent pas droit à la résiliation. Si Swisscom

«Conditions de l'offre Options Security»

pour les clients commerciaux

baisse ses prix, elle peut en même temps ajuster les éventuels rabais accordés avant la baisse des prix.